

Avancer dans cette direction et donc rompre avec les choix libéraux demeurera une nécessité.

Les candidates et les candidats que présente aujourd'hui la CGT Finances Publiques du Gers ont toutes et tous à cœur de continuer ce combat.

En votant CGT, vous désignerez des représentantes et des représentants qui auront à défendre votre situation individuelle comme la notation, la mutation, l'avancement, la promotion dans les CAP locales et nationales et interviendront sur les questions collectives tels que les missions, les conditions de travail, les moyens de fonctionnement, l'organisation des services dans le Comité Technique Local ou Ministériel, en bref, tout ce qui fait votre vie au travail !

ALORS VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !

COMPTE-RENDU DU CHS DU 6 SEPTEMBRE 2011

Dans le cadre de la réunion du 06/09/2011, la CGT a demandé à ce que soit ajouté à l'ordre du jour et voté un vœu afin que les CHS et les futurs CHSCT (comité d'hygiène sécurité et conditions de travail) ne portent pas atteinte aux principes d'interdirectionnalité qui verraient les agents des douanes ou ceux du contrôle fiscal régional rattachés à la région ou l'interrégion et non plus au département.

Résultat du vote :

- ◆ Pour : 3 CGT, 2 SNUI-SUD
- ◆ Abstention : 4 ADMINISTRATION , 1 FO

Pour la CGT, il n'y a pas de petits services ou des services avec peu d'agents (douanes, CCRF, DRIRE), il y a des agents qui doivent être défendus, ce que nous avons toujours fait et continuerons à faire.

Pour illustrer ce propos, suite à notre intervention du 30/11/2010, les emplois des douanes sont pérennisés à Auch avec leur déménagement Rue de Lorraine.

Dans le déroulement des débats, la CGT a déploré de nouveau (cf la déclaration liminaire du 21/04/2011 reproduite ci après), non seulement la programmation des réunions inadaptée aux délais d'exécution des dépenses, mais aussi l'établissement de projets d'actions déconnectées des demandes des agents qui figurent dans les cahiers CHS (pour ceux qui y ont accès).

Les crédits restants du budget 2011 à hauteur de 17000 € seront donc dilapidés par manque de réactivité et de travail réel de l'administration, par manque de mise en œuvre du suivi des fiches de site (toujours absentes), par manque de réponses aux agents , par manque de moyens alloués à l'ACMO (agent de l'administration chargé de la mise en œuvre).

La variable d'ajustement pour les dépenses semble être cette année l'acquisition de 50 fauteuils dans une des hypothèses au détriment d'équipements sollicités et attendus par les agents.

La CGT a abordé la création des CHSCT à la fin de l'année 2011 ou au début 2012. L'administration n'était pas au courant de la transformation du CHS en CHSCT, tout comme les autres organisations syndicales.

L'inspecteur hygiène et sécurité, M RENDA, a fait un bref et clair résumé du décret et de la circulaire d'application de la fonction publique.

Devant une administration toujours muette, la CGT a porté le débat sur les conditions de travail (CT du CHSCT), le Document Unique d'évaluation des risques professionnels qui doit en tenir compte dans sa mise à jour régulière, annuelle, voire permanente.

Le lien entre le registre hygiène et sécurité et le document unique doit impérativement exister. Il assure la traçabilité qui est obligatoire et recense les réponses faites ou données par l'Administration .

Les agents ont aujourd'hui un sentiment d'incertitude devant l'absence de réponse à leurs questions. Ce sentiment, additionné de réformes imposées et donc subies, de suppressions d'emplois, de transferts de charges entraînent des «modifications dans les têtes » et le comportement des agents.

Cette analyse, ce constat ont conduit les représentants CGT à alerter très fortement les responsables des Administrations sur les risques psycho-sociaux encourus actuellement.

Nous avons insisté sur les situations dépressives d'agents dans un environnement tendu, sur le manque d'effectifs, l'absence de soutien de la hiérarchie notamment intermédiaire, la réorganisation à la hussarde imposée des services.

A des problèmes collectifs, l'administration n'a aucune solution : elle ne peut répondre que par la rupture du lien social qu'elle a engendrée.

L'Inspecteur Hygiène et Sécurité (M. RENDA) est aussi intervenu de façon insistante sur ces risques psycho-sociaux, sur le rapport entre les cahiers CHS et le Document Unique, l'importance du travail de l'ACMO qui a un rôle technique mais aussi de relation sociale.

La CGT a demandé, avant que la CHS ne soit transformé, une dernière réunion, afin que le médecin de prévention (Mme DANCE) puisse présenter son rapport annuel et un exposé sur les risques psycho-sociaux. Elle se tiendra le 17/10/2011.

L'administration s'est engagée à établir pour 2012 :

- une nouvelle programmation respectueuse des délais d'exécution des dépenses (application CHORUS).
- une étude sur la mise en ligne des cahiers «hygiène et sécurité» sous forme de fichiers partagés.
- le suivi du document unique.

La suite au prochain numéro !!

Déclaration liminaire de la CGT lue en ouverture du CHS du 21 avril 2011.

Monsieur le Président,

C'est dans un contexte de suppressions d'emplois consécutives à la mise en œuvre de réformes successives qui génèrent une dégradation quotidienne de nos conditions de travail, que va tenir le premier CHS de l'année 2011. Cette dégradation est à l'origine d'un mal être individuel et collectif.

Le manque d'implication de la hiérarchie dans l'organisation du travail, un management coercitif fondé sur l'obsession de la satisfaction des indicateurs, la débauche des réformes imposées, l'absence de soutien technique, l'accroissement des charges de travail, la perte de sens, de maîtrise du travail, l'écoeurement d'être contraint à un travail de mauvaise qualité au nom du productivisme, l'individualisation de la gestion des agents, les violences internes (verbales ou physiques y compris les différentes formes de harcèlement) sont la source de toutes les souffrances subies (stress, mal être, dépression....) .

Au plan national, le rapport de la médecine de prévention 2009 pointait déjà la montée en puissance des pathologies dues aux risques psycho-sociaux et troubles musculo-squelettiques. Ainsi les surveillances médicales spéciales ont relevé :

- 208 situations de harcèlement moral,
- 97 états d'épuisements professionnels,

- 100 syndromes psycho traumatiques,
- 25 suicides.

On constate également une augmentation significative du nombre d'arrêts maladie liés aux situations de souffrance au travail.

Aujourd'hui nous demandons :

- que des moyens adéquats soient mis en œuvre dans l'application des règles d'hygiène, de sécurité, de prévention médicale et notamment des moyens adaptés pour permettre à l'ACMO d'exercer ses nouvelles fonctions,
- que les documents uniques d'évaluation des risques professionnels soient actualisés conformément aux dispositions énoncées à l'article 30 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, en associant tous les agents concernés quel que soit leur statut (titulaires, contractuels et vacataire...), en sollicitant l'expertise des professionnels de la prévention des risques (médecins de prévention, inspecteurs hygiène et sécurité ou ergonomes)
- que l'ordre du jour des réunions ne se borne pas à l'approbation du dernier procès-verbal, mais intègre l'étude de la note d'orientations nationales en santé et sécurité au travail pour 2011, l'étude des cahiers hygiène et sécurité, les divers rapports des professionnels de prévention...
- que les documents préparatoires soient fournis dans les délais afin de permettre aux représentants des personnels de les étudier,
- que des fiches de suivi par site soient mises à la disposition des membres du CHS,
- que la tenue de trois CHS dans l'année soit respectée,
- que des réponses soient apportées aux questions posées lors des précédents CHS .

La crise pour les nuls.



La Rapière

Journal d'information de la section
CGT Finances Publiques du Gers - n° 24
octobre 2011

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

20 OCTOBRE 2011

Les élections professionnelles à la DGFIP se dérouleront le 20 octobre 2011. Ces élections, au delà d'être un moment de démocratie professionnelle et syndicale, sont aussi le moyen pour tous les agents de désigner leurs représentants auprès de l'Administration pour faire entendre leur voix et leurs revendications.

Aujourd'hui, contrairement aux discours lénifiants de notre hiérarchie sur le bon fonctionnement des services, devant l'absence d'un semblant de contradiction de cette même hiérarchie face à la volonté politique de détruire le service public fiscal et foncier, avec le retronchement derrière les statistiques, les gains de productivité ou la fumeuse théorie de l'efficience pour toute réponse aux agents et à leurs difficultés, ce sont bien tous les services qui sont gravement impactés par une politique insensée de destruction de l'emploi combinée à une boulimie de réformes. Boulimie de réformes car là aussi, le diagnostic est clair. L'administration est atteinte du syndrome de la vitrine : on accueille le chaland en lui faisant croire qu'il est unique mais dans l'arrière boutique, ce ne sont que ruines et fantassins qui se battent seuls ou presque. Devant des charges de travail croissantes, c'est bien un combat perpétuel et quotidien pour ne pas sombrer qui est mené car il y a bien longtemps que toutes les illusions sur l'arrivée imminente d'un soutien technique ou d'emplois supplémentaires se sont envolées. Mais cette situation n'est pas sans conséquences. Les conditions de travail, déjà difficiles depuis de nombreuses années, sont tout simplement devenues déplorables. La création de la DGFIP n'a pas été autre chose qu'un alibi pour continuer à supprimer des emplois, une application brutale et sans dialogue de la RGPP. C'est pourquoi la CGT Finances Publiques, au niveau qui est le sien, porte des revendications et des propositions auxquelles elle souhaite associer le plus grand nombre d'agents de la DGFIP : avenir des missions, emploi, conditions de travail, rémunérations, retraites, règles de gestion...

Les élus de la CGT Finances Publiques, qu'ils proviennent des anciens syndicats CGT des Impôts ou du Trésor, ont pu prouver lors des mandats précédents leur combativité et leur efficacité malgré un contexte difficile fait d'empilement de réformes et de continuelles remises en cause des missions, des règles de gestion et de leurs conditions de vie au travail.

Dans le contexte social et économique actuel, il semble évident que nul ne peut rester isolé ou inactif. Les attaques sur les garanties collectives nécessitent des réponses collectives. Dans la période décisive que nous vivons actuellement, rassembler les salariés pour l'efficacité de l'action est l'une des conditions majeures pour de nouvelles conquêtes sociales.

La défense du service public, des garanties collectives et statutaires est aujourd'hui essentielle.